

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

COMPTE RENDU OFFICIEL

SÉNAT

Jeu­di 12 jan­vier 1939.

Le Parle­ment du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur gé­néral, convoqué au­jourd'hui pour l'expédition des affaires:

La séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur gé­néral l'informant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parle­ment du Dominion au­jourd'hui à trois heures de l'après-midi.

NOMINATION DU GREFFIER DU SÉNAT

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'une commission donnée sous le grand sceau a été accordée à M. Leslie Clare Moyer, D.S.O., C.R., le nommant greffier du Sénat portant le titre de greffier des Parlements et maître de la chancellerie.

La commission est lue, et Son Honneur le Président administre le serment d'office au greffier.

Son Honneur le Président avise le Sénat que M. Leslie Clare Moyer, D.S.O., C.R., est nommé commissaire sous le grand sceau, pour administrer les serments aux membres du Sénat du Canada.

La commission relative à cette nomination est lue.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur gé­néral se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de ré­quérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la quatrième session de la dix-huitième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La nouvelle que Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth ont gracieusement dé­cidé de venir au Canada durant les mois de mai et de juin a été reçue avec joie par tout le Dominion. L'honneur d'accueillir leur roi et leur reine, en personne, sur leur sol, est un avantage dont se prévaudront avec enthousiasme et fierté tous les sujets canadiens de Sa Majesté. Cette visite sera la première d'un souverain régnant à l'un de ses dominions autonomes. Ce sera la première fois qu'un roi et une reine de Grande-Bretagne viendront en Amérique du Nord. Il y a lieu de se réjouir tout particulièrement de ce que le voyage de Leurs Majestés doive s'étendre à toutes les provinces du Canada.

La visite officielle faite au Canada en août dernier par le Président des Etats-Unis a provoqué, des deux côtés de notre frontière commune, des démonstrations d'amitié et de bonne entente marquées d'une rare cordialité. Les citoyens de notre pays ont accueilli avec un plaisir particulier la nouvelle que le roi et la reine aient pu accepter l'invitation du Président à se rendre aux Etats-Unis avant la fin de leur séjour au Canada.

Mes ministres ont jugé nécessaire d'accorder une attention minutieuse et constante aux événements d'ordre international et à leurs répercussions au Canada. Nos relations avec les autres puissances restent amicales, mais la politique agressive poursuivie dans d'autres continents a eu inévitablement un effet perturbateur dans toutes les parties du monde.

Le Gouvernement a partagé le sentiment gé­néral de soulagement éprouvé au cours du mois de septembre dernier, quand le spectre terrifiant de la guerre qui menaçait l'Europe est disparu de l'horizon, ainsi que le désir de paix que cette crise a révélé chez tous les peuples.